

Commission recherche

16 janvier 2024 – 14h00-17h00

Compte-rendu rédigé par les élu.es PULS au sein de la CR

Ordre du jour :

1. Informations de la Présidente ;
2. Approbation du procès-verbal de la commission de la recherche du 28 novembre 2023 ;
3. Approbation du budget des écoles doctorales et des unités de recherche pour l'année 2024 ;
4. Avis sur la répartition des crédits complémentaires de l'enveloppe recherche 2024 ;
5. Information relative au financement de la recherche par appels à projets internes ;
6. Avis sur la nomination du directeur de l'école doctorale de philosophie (ED 280) ;
7. Approbation du changement de directeurs de plusieurs unités de recherche (IREDIES - EA 4535 ; SIRICE - UMR 8138) ;
8. Approbation du changement de directeurs adjoints de plusieurs unités de recherche (TEMPS - UMR 8068 ; Géographie-cités - UMR 8504) ;
9. Information relative aux projets financés par la première session de l'appel à projets Bonus Qualité Recherche 2024 ;
10. Questions diverses.

POINT 1. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE.

La Présidente présente ses vœux de bonne année.

Le Ministère a mis en place les « contrats objectifs-moyens-performances », Paris 1 est dans la 2^e vague de ces contrats et va candidater, avec la possibilité d'obtenir une dotation supplémentaire, à hauteur au maximum de 0,8% de notre SCSP (Subvention pour Charge de Service Public) sur 3 ans, soit une dotation supplémentaire qui pourrait s'élever à 4,5 millions d'euros maximum, c'est-à-dire environ 1,5 million par an. Cette dotation ne représente pas de moyens pérennes.

Il a fallu bâtir une proposition en octobre-novembre ; le document définitif a été déposé le 8 janvier au rectorat qui va l'envoyer au Ministère ; il y aura un rendez-vous au Ministère.

Le volet formation a été évoqué ce matin à la CFVU.

Il y avait 5 objectifs avec des items déterminés par le Ministère, et un 6^e correspondant à la stratégie propre de l'établissement (« signature de l'établissement ») : on a choisi de retenir comme caractéristique (« signature ») de Paris 1, une université internationale.

La VP **Cécile Falliès** présente ce dossier :

Le 1^{er} aller-retour avec le rectorat a été positif ; la demande a été de renforcer les relations avec les acteurs non académiques, avec 3 actions :

1°) Mieux connaître nos données et les fiabiliser autour du projet « chrysalide » (chargé de mission : J. Dornbuch), ou « So-Visu » qui associe Paris 1 à d'autres établissements français. Pour cela, a été exprimé la nécessité d'un recrutement de 3 contractuels de catégorie B, pour un an afin d'amorcer le projet ;

2°) Développer le soutien au dépôt de projets, amorcé avec le projet RAMPE, développer des formations collectives, avec les retours des lauréats des années précédentes, développer un coaching individuel, mettre en place des décharges d'enseignement, le mentorat, la relecture des projets...

3°) S'ouvrir encore plus sur la société, avec les acteurs publics locaux, par exemple, avec une formation à la gestion des risques. C'est la partie recherche du projet « Campus des élus », financé dans le PIA 4. Demande d'un poste de catégorie A.

Concernant l'objectif 6 : un gros point est consacré à l'internationalisation de la recherche. Financement d'aide aux docteurs et jeunes chercheurs, pour des formations doctorales internationales et interdisciplinaires, sur le modèle d'Una-Eur-Doc.

Fabienne Peraldi-Leneuf (VP Europe) : il y aura renforcement des équipes européennes, soutien des mobilités ; valorisation à l'international et en Europe des travaux des doctorants : webinaires, mooc, ateliers transnationaux et internationaux.

Une élue PULS demande quelle sera l'articulation avec les Ecoles Doctorales.

Fabienne Peraldi-Leneuf : cela se fera dans le cadre du collège des Ecoles Doctorales ; on lancera des appels, en parallèle à ceux qui sont déjà mis en place aujourd'hui. Il n'y a pas de nouveautés, mais un renforcement de ce qui existe déjà. Cela répond à la demande des doctorants pour la mobilité.

Une élue PULS pose la question des décharges : qui va faire les enseignements ? Comment opérer une mobilité si on est déjà en poste alors que personne ne nous remplace ?

Fabienne Peraldi-Leneuf : l'idée est de financer des mobilités courtes ; c'est plus facile, sur 2 à 4 jours à titre d'amorçage. C'est effectivement plus compliqué pour déplacements moyens ou longs.

Christine Neau-Leduc : l'idée est d'amorcer des prises de contact internationales. Pour Una-Europa, il est intéressant qu'il y ait ces mouvements. Mais on attend de pouvoir financer les mobilités longues, d'avoir des compensations de décharges.

L'élue PULS : on n'arrive déjà pas à trouver des vacataires...

Christine Neau-Leduc : les seules vacances compensées sont les postes DGSIP.

Paris 1 va candidater sur le label SAPS, « Sciences avec et pour la société », sous la direction de F. Chausson, avec Paris 3, dans le cadre de Sorbonne-Alliance. On le fait à deux, c'est original. Chaque université aura un budget mais on fera des actions communes.

POINT 2. APPROBATION DU PV DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DU 28 NOVEMBRE 2023

⇒ Vote : 20 pour, 2 abstentions.

POINT 3. APPROBATION DU BUDGET DES ECOLES DOCTORALES ET DES UNITÉS DE RECHERCHE.

Budget des ED : il est élaboré en fonction de la moyenne des soutenances de thèses et HDR sur les 3 dernières années.

⇒ Vote : Approuvé à l'unanimité.

Budget des unités de recherche :

La règle pour élaborer ce budget est celle votée l'année dernière : il est établi en fonction du nombre de chercheurs. Les enseignants-chercheurs de Paris 1 comptent pour un coefficient de 1, les collègues du CNRS pour un coefficient de 0,5 si Paris 1 est la seule tutelle et 0,25 si le labo est multi-tutelles.

On ne prend pas en compte les bibliothèques de centres car certains labos en ont et d'autres pas, mais d'autres labos ont des besoins particuliers, etc. La question n'est pas réglée.

Une élue PULS signale une erreur dans les calculs sur le budget de l'an dernier ; cette erreur a été reportée dans le tableau qui nous est fourni. En termes de dotation récurrente, on perd, car elle augmente bien moins vite que l'inflation qui se répercute sur les déplacements, les coûts d'organisation des manifestations, etc. : la dotation de base (récurrente) des UR va augmenter de 0,54 % par rapport à l'année dernière. C'est un vrai problème.

Christine Neau-Leduc : on va regarder les autres types de financement disponibles dans les équipes. On n'a pas eu de remontées de plaintes sur la dotation pérenne.

L'élue PULS : on nous demande d'être internationalisés, avec des relectures... et on en a de moins en moins les moyens.

Christine Neau-Leduc : en aviez-vous les moyens avant ?

L'élue PULS : oui

Christine Neau-Leduc : on ne peut que partager ce constat sur les dotations de base des labos. On a fait un effort pour augmenter l'enveloppe recherche et l'enveloppe formation quand on est arrivés. L'enveloppe de 500.000 € qui était consacrée aux projets internes a été supprimée. Il y a une inflation alors que la dotation générale de l'université ne suit pas, c'est une réalité. Toutes les universités ont des difficultés budgétaires. On fait tout ce qu'on peut pour obtenir plus d'argent.

L'élue PULS : il faudra tenir compte de ce constant lors de la discussion du point suivant.

⇒ Vote : 5 abstentions, le reste pour.

POINT 4. AVIS SUR LA RÉPARTITION DES CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES DE L'ENVELOPPE RECHERCHE 2024.

Violaine Sébillotte : il s'agit du préciput de l'ANR¹. Le montant pour cette année est de 150.000 € (la somme anticipée était de 90 000 €). Ce sont des ressources propres destinées au soutien à la recherche, mais ce ne sont pas des fonds pérennes. On verra ce que les unités de recherche font remonter via l'application DIALOG. On a vu des demandes, des appels à l'établissement pour des appuis financiers à certains projets. On doit en discuter pour éclairer les avis qui seront pris au niveau de l'établissement. Mais il n'y a pas de vote de la commission de la recherche sur ce point, car ce sont des sommes qui n'ont pas été votées par le CA².

Les remontées de l'application DIALOG montrent beaucoup de demandes de soutien ponctuelles, en particulier parce que le CNRS ne renouvelle pas les postes de personnels administratifs et de gestionnaires ; l'effort retombe donc sur les universités ; c'est un vrai problème. Le LAMOP a dû ponctionner sur ses ressources propres, qui sont minimes, pour remplacer un gestionnaire parti à la retraite car la direction du CNRS n'a pas mis de gestionnaire à disposition du laboratoire. La directrice du laboratoire fait le travail de gestion, mais ce n'est pas normal, et la gestion des projets a été défaillante, de l'argent a été perdu.

V. Sébillotte est engagée dans un dialogue avec le CNRS, pour voir comment le CNRS peut contribuer davantage quand il est tutelle.

Une partie du préciput est donc demandée pour payer un CDD pour le LAMOP.

Un élu Paris 1 en commun demande pourquoi le CNRS n'utilise pas aussi le préciput des ANR.

Un conseiller : le CNRS reçoit la part gestionnaire des ANR. C'est géré en central. A Paris 1 on peut réfléchir vers les unités.

¹ [complément des élu.es PULS : le préciput est un abondement financier versés par l'ANR aux établissements gestionnaires et hébergeurs des projets sélectionnés. Cf. : <https://anr.fr/en/anrs-role-in-research/about-us/budget/>

« Sont attribués (*sic*) à l'établissement gestionnaire du projet : une part gestionnaire (10,5%) destinée à couvrir les frais généraux du projet et une part laboratoire (3%) destinée à soutenir la stratégie scientifique et le financement des unités de recherche. Et sont attribués (*sic*) à l'établissement hébergeur du projet : une part hébergeur (13,5%) destinée à contribuer au coût et à la qualité de l'hébergement des équipes de recherche concernées et une part site (3%) destinée à contribuer à la stratégie scientifique partagée du site dans lequel est implanté l'établissement. »

² [ajout des élu.es PULS : l'année précédente, les moyens issus du préciput avaient fait l'objet d'une délibération et d'un vote de la Commission de la Recherche. Le contenu des demandes avait été mis à disposition des conseillers.]

Violaine Sébillotte : on a un rendez-vous avec le CNRS pour faire un point sur la délégation de la gestion des contrats de recherche, pour essayer de rééquilibrer les choses. On va défendre les intérêts des unités Paris 1.

Il y a eu d'autres demandes sur des projets :

- Refonte de sites (demande des archéologues)
- Des projets de refonte de site ou d'éditions numériques (Actes, ED histoire de l'art).

S'il reste de la marge, plusieurs laboratoires ont des problèmes de gestion financière. On a commencé à recruter des personnels en soutien, on pourrait renforcer.

Violaine Sébillotte propose de réserver environ 90.000 € pour répondre aux demandes de CDD remontées à partir de l'application DIALOG.

Le reste (environ 60.000 euros) pourrait être affecté au projet transversal, proposé par Nicolas Sowels : un abonnement à DeepL Pro, pour faire traduire les projets par exemple.

Il faut trouver la mise en place du système qui soit la moins lourde. Les interlocuteurs sont dans les laboratoires. Proposition : les unités qui le souhaitent achètent un abonnement annuel à DeepL Pro pour leur laboratoire, en choisissant l'abonnement qui leur convient. L'établissement payerait l'autre moitié. En gros cela correspondrait à 300 € à 600 € par labo.

Un élu Paris 1 en commun trouve que c'est une bonne idée de développer l'aide à la traduction, mais cela aura une influence énorme sur les pratiques des collègues. Car le choix d'un abonnement par laboratoire implique qu'une personne dans le laboratoire centralise l'usage de l'outil. Il faut un compte unique, car le mot de passe ne doit pas être diffusé, c'est interdit. Ça sera pratique pour les dossiers de réponse à des appels d'offres. Mais si c'est pour la production scientifique, il faut que les chercheurs s'impliquent ; or les collègues ne s'initieront pas au fonctionnement de l'outil si celui-ci est géré par un interlocuteur unique au sein de leur équipe ; ils ne pourront pas contrôler les choix, etc. Idéalement, il faudrait que les personnes qui veulent utiliser l'outil se fassent rembourser l'abonnement par leur employeur. Une licence par labo sera une cote mal taillée. Cela pose le problème de notre utilisation de ces outils de l'intelligence artificielle.

Un élu Réinventons Paris 1 : on peut définir des contrats en fonction du nombre d'utilisateurs, et le tarif est dégressif. L'ED d'économie a souscrit un contrat, on a défini 2 utilisateurs qui ont une clé d'identification individuelle.

Un élu Paris 1 en commun : on part du principe qu'il y aura beaucoup d'utilisateurs, mais ce n'est pas sûr. Il faudrait voir combien de personnes l'utilisent.

Un élu PULS : on pense à utiliser cet outil dans le sens « nous allons produire des articles en anglais », mais on s'en sert aussi pour traduire en français des articles dont on a besoin dans des autres étrangères.

Un élu Réinventons Paris 1 : la licence coûte 6 € par personne et par mois. Mais si on multiplie par les 700 ou 750 enseignants-chercheurs de Paris 1...

Une élue Sgen CFDT, UNSA A&I, UNSA ITRFBio, UNSA Sup'Recherche et non-syndiqués : les gestionnaires aussi en auront besoin.

L'élu Réinventons Paris 1 : en tenant compte de l'ensemble des personnels de l'université, cela signifie qu'il faudrait compter 50.000 € TVA comprise.

L'élu PULS : mais tout le monde ne l'utilisera pas.

Un élu Paris 1 en commun : on dépasse le seuil des marchés publics.

Un conseiller : à titre expérimental il faudrait utiliser le préciput pour prendre des licences, et on verra qui les utilise ou pas.

L'élue Sgen CFDT, UNSA A&I, UNSA ITRFBio, UNSA Sup'Recherche et non-syndiqués : à titre expérimental aussi on peut aussi essayer le cas où une seule personne centralise pour un labo.

L'élu Réinventons Paris 1 : on en aura aussi besoin aussi pour traduire les intitulés de cours, etc.

Violaine Sébillote résume le contenu de la discussion :

- une partie de l'argent ira en de soutien ponctuel aux labos.
- une partie pour DeepL-Pro, par abonnements individuels.

Un élu Paris 1 en commun demande si les abonnements se feront par laboratoire.

Violaine Sébillote : oui, à titre expérimental.

Une élue PULS : le préciput pourrait aussi renforcer les dotations pérennes des labos. Sur le site de l'ANR, à propos des préciputs, 2 usages sont indiqués : d'une part les fonctions supports et d'autre part les infrastructures, l'équipement. Sur le site du Ministère, on voit que l'augmentation du préciput répond à trois objectifs dont celui de mieux financer l'ensemble des laboratoires. Même s'il faut bien sûr quelqu'un au LAMOP, c'est gênant que cela ne profite qu'à quelques laboratoires et qu'on ne discute pas de la possibilité de renforcer le budget de base des équipes. On nous propose 0,5 % d'augmentation de la dotation des laboratoires !

Violaine Sébillote : la dotation a augmenté, c'est incontestable. On aimerait que le préciput nous permette d'aider tous les labos. Mais on doit jouer un rôle de pompier. On essaye de mutualiser, de voir les problèmes communs qui remontent de différents labos. Là, on mutualise cette somme, qui a plus d'impact quand on l'utilise de manière commune, que si on la divisait par 37 (c'est-à-dire le nombre d'unités de recherche).

Un élu Paris 1 en commun : appuyer la recherche dans son ensemble est un très bon usage du préciput, qui ne pose pas de problème par rapport à la situation très inégale des labos, dont certains candidatent à l'ANR et pas les autres. Certains ne déposent jamais d'ANR, s'ils récupéraient le préciput il y aurait un effet « passager clandestin »...

L'élue PULS s'élève contre ce genre de discours. A ce compte un chômeur aussi est un passager clandestin ?

Violaine Sébillote : ce qui remonte dans les labos, ce n'est pas le manque de crédits récurrents. Ce sont les problèmes de ressources humaines. Quand il n'y a pas de gestionnaire on ne peut déposer de projets. Notre devoir est d'aider les laboratoires à déposer des projets.

Un élu Réinventons Paris 1 : il y a l'urgence du LAMOP, il faut 10 mois de CDD.

Violaine Sébillote : le contexte est un peu tendu avec le CNRS, qui est un peu sur la défensive. Le CNRS se désengage. Nous défendons les intérêts de Paris 1.

POINT 5. INFORMATION RELATIVE AU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE PAR APPELS A PROJETS INTERNES

Pierre-Marie Olivié projette un graphique présentant l'origine des crédits depuis 2 ans pour les Unités de recherche :

- la dotation pérenne, dont le montant monte (un peu) et prend une place très importante pour les labo (le plus important, stable).
- le BQR, dont le montant est stable.
- les crédits dédiés, pour les néo-maîtres de conférences, dont le montant varie d'une année sur l'autre.
- les moyens aux laboratoires apportés par le LPR.
- les appels à projets politique scientifique de Paris 1.
- depuis 2022, les financements liés au PIA 4-Sorb' Rising, dont le montant augmente.

Violaine Sébillote : ce graphique n'intègre pas les crédits liés aux chaires de professeur junior.

Un autre graphique est projeté remontant à l'année 2019, qui montre une augmentation importante des financements non pérennes de 2020 à 2022, due en partie à la dotation jeunes chercheurs et à la dotation LPR, puis un tassement à partir de 2022.

Un élu Paris 1 en commun : cela montre que les crédits récurrents correspondent à 80 % du total³ ; mais il y a de grandes disparités, de petits laboratoires candidatent aux appels à projets et les décrochent.

P.-M. Olivié : oui, et cela peut représenter une part importante de leur dotation, surtout pour de petites équipes.

Un élu Paris 1 en commun : il y a peu de bénéficiaires de Sorb'Rising, y a-t-il un effet disciplinaire ? Certaines disciplines ont-elles plus candidaté que d'autres ?

Violaine Sébillotte : les candidatures viennent de différentes familles disciplinaires, et il n'y a eu que deux appels.

P.-M. Olivié : ce sont des projets interdisciplinaires.

Une élue Sgen CFTD, UNSA A&I, UNSA ITRFBio, UNSA Sup'Recherche et non-syndiqués : il faudrait diffuser ces données auprès des unités de recherche.

POINT 6 : AVIS SUR LA NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'ED DE PHILOSOPHIE

Le nouveau directeur est Laurent Jaffro, élu par le CS de l'ED.

⇒ Vote : Unanimité pour.

POINT 7. APPROBATION DU CHANGEMENT DE DIRECTEURS [ou directrices] DE PLUSIEURS UNITES DE RECHERCHE

IREDIES, EA 4535 : La nouvelle directrice Sophie Robin-Olivier, Professeure de droit privé à Paris 1 depuis 2011. La directrice adjointe est Laurence Dumas, prof. agrégée de droit public.

⇒ Vote : Unanimité pour.

SIRICE, UMR 8138 : Le nouveau directeur est Olivier Forcade, avec l'approbation de Sorbonne-Université. Les directrices adjointes sont Corinne De France et Hélène Harter

Une élue PULS : dans le dossier du SIRICE, on n'a pas la décision du Conseil de laboratoire.

Violaine Sébillotte : Elle a été prise en septembre, c'est étonnant qu'elle n'ait pas été jointe au dossier.

⇒ Vote : Unanimité pour.

POINT 8. APPROBATION DU CHANGEMENT DE DIRECTEURS-ADJOINTS [ou directrices-adjointes] DE PLUSIEURS UNITES DE RECHERCHE

TEMPS : Bérénice Bellina.

⇒ Vote : Unanimité pour.

GéoCités : Nicolas Verdier.

L'élue PULS : même remarque que précédemment ; on n'a pas de vote du laboratoire.

⇒ Vote : Unanimité pour.

³ [Ajout des élu.es PULS : le graphique ne permettait pas d'évaluer une répartition quelconque]

POINT 9. INFORMATION RELATIVE AUX PROJETS FINANCES PAR LA PREMIERE SESSION DE L'APPEL A PROJETS BONUS QUALITE RECHERCHE [BQR] 2024

Répartition des crédits :

	1 ^{ère} session (qui vient d'avoir lieu). Montants distribués :	2 ^e session, montant restant à distribuer :
Total	117.364 €	162.635 €
dont SHS	45.708	61.817
dont SEGM	49.474	34.526
dont SJP	22.182	66.292

Violaine Sébillotte : Si plusieurs unités de Paris 1 s'associent pour demander des crédits et apportent ensemble la moitié, il faut que les demandes soient validées par **tous** les directeurs d'unités.

Suit une discussion sur la plateforme Caplab, assez peu ergonomique et peu pratique.

Pour la 2^e campagne BQR, le dépôt des dossiers aura lieu vers avril.

Un élu PULS demande un compte-rendu non seulement par laboratoire, mais par type de manifestation : colloque/journée d'études, ou publication.

Violaine Sébillotte rappelle que, pour une aide à la publication, il faut joindre le manuscrit de l'ouvrage au dossier.

Une élue PULS : dans un dossier de demande de BQR, il y avait un colloque international avec un dîner de gala de 130 euros. Quelle est la position de l'université ? Elle a demandé une baisse de la subvention au titre du BQR, mais n'a pas rencontré un franc soutien.

Violaine Sébillotte : Pour Paris 1, c'est 50 euros, mais si les co-financeurs sont d'accord on ne peut pas intervenir.

L'élue PULS : mais ce coût se répercute dans le budget global.

Un élu Paris 1 en commun : on a eu un cas à 80 euros le dîner, mais on a laissé passer car il y avait des frais d'inscription à 200 euros. Il y a eu en revanche sous-estimation des nuitées pour juin.

Violaine Sébillotte rappelle que la Maison des Chercheurs de Condorcet peut être utilisée pour l'hébergement.

POINT 10. QUESTIONS DIVERSES

Une élue Sgen CFDT, UNSA A&I, UNSA ITRFBio, UNSA Sup'Recherche et non-syndiqués demande des retours sur l'opération de simplification pour laquelle Paris 1 fait partie des universités-pilotes.

Violaine Sébillotte : les choses vont très lentement, alors qu'on voudrait que ça aille vite. On a des réunions toutes les 4 à 6 semaines, d'où il ne sort pas grand-chose. 9 labos sur 36 ont remonté les informations. On en revient à la question des missions, il faut accorder davantage de confiance aux missionnaires. Mais il faut passer par les marchés, l'agent comptable, etc. Cependant, les signaux passent auprès du Ministère.

Un élu Paris 1 en commun : des universités ont confié à des agents de l'université le soin de faire les réservations.

Une élue PULS : on avait évoqué le projet de passer par un marché public, au niveau de la région, pour les traductions.

L'élue Paris 1 en commun : le projet a été abandonné par la région.

L'élue PULS : tant mieux !

Une discussion se déroule sur la question de la nécessité de passer par un marché public pour les traductions (en raison du montant total des traductions).

Fin de la séance à 17h00

Compte rendu rédigé par les élu.es PULS

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

